Léman'Œil

Magazine d'informations municipales de Publier N° 122 Octobre 2026

SOMMAIRE

N°122 Octobre 2026

.04
(Re)Voir

.08
S'informer

.14
Rencontrer
La ferme Vidonne

.16
Comprendre
La culture

.17
Sortir

.21
S'exprimer

.22
État civil

Journal d'informations municipales de la Ville de
Publier N° 122 - Octobre 2026

Directeur de la publication : M.le Maire

Jacques Grandchamp

Réalisation : service communication

Photos : service communication, Philippe Béchet

Imprimerie Estimprim

Z.A. à la Craye - 25110 Autechaux

Tirage : 5 000 exemplaires

ÉDITO

L'été 2026 aura marqué nos esprits et nos organismes par son caractère caniculaire d'une exceptionnelle durée, ce qui n'a pas contrarié la réalisation de nos activités estivales, notamment la Fête des quais et la Guinguette du 13 juillet. Ces manifestations ont fait le plein en termes d'accueil, de convivialité et d'échanges. Nous avons également accueilli le congrès annuel des savoyards du Monde, manifestation qui s'inscrit pleinement dans notre programme culturel et patrimonial, l'une des priorités de notre nouvelle mandature. Vous pourrez constater combien notre service culturel a étoffé sa programmation, avec notamment une semaine consacrée à Anna de Noailles pour le 150ème anniversaire de sa naissance. Je remercie la ville d'Évian pour sa contribution à la préparation de cet événement tant il est vrai que notre grande poétesse est pour nous un trait d'union.

Nous ne limitons pas notre réflexion patrimoniale à Anna de Noailles, c'est dans cet esprit qu'aux récentes Journées européennes du patrimoine nous avons débuté un travail de valorisation de notre cimetière en redonnant vie à de nombreux publiérains qui ont marqué leur époque et leur territoire. Les premiers résultats sont prometteurs et nous espérons la contribution de tous dans nos recherches, car une commune qui ne valorise pas son passé n'a pas d'avenir ! Pour autant nous n'oublions pas non plus le présent : en évoquant la ferme Vidonne, nous rendons hommage à une famille qui perpétue depuis des générations le travail de la terre, ce qui nous rappelle à notre devoir de préserver notre potentiel agricole. Notre nouveau PLU (plan local d'urbanisme) sanctuarise nos parcelles agricoles et naturelles mais il est vital de réfléchir dès à présent à la pérennité de nos dernières exploitations.

En ce début d'automne, nous voici à pied d'œuvre pour une nouvelle année scolaire débutée en parfaite sérénité et pour poursuivre les chantiers en cours.

- La rentrée scolaire s'est déroulée de façon optimale avec une légère diminution des effectifs, ce qui nous permet de réduire sensiblement le nombre d'élèves par classe. L'école Saint-Exupéry sera définitivement réhabilitée à la Toussaint, comme prévu. Parmi les enseignements de l'été, nous aurons à entreprendre des travaux d'adaptation de nos écoles aux fortes chaleurs en recherchant toutes les solutions alternatives.
- Les chantiers en cours se poursuivent en conformité avec le planning annoncé : la maison médicale d'Amphion devrait ouvrir au printemps prochain, en concomitance avec les parkings attenants. A la même échéance, la supérette du Chef-lieu, confiée au groupe Carrefour City, devrait ouvrir ses portes.

L'automne c'est aussi la saison de la préparation budgétaire dans le contexte si difficile que nous imposent les transferts de compétences et les importantes ponctions financières de l'Etat. Plus que jamais nous devrons rechercher des capacités financières, contenir nos dépenses et prioriser nos investissements. Le prochain recensement en janvier 2027 sera donc déterminant, car de lui dépendront directement les aides financières que la commune pourra rechercher.

Jacques Grandchamp

(Re)Voir

1

6

2

3

4

1. Rencontres Organisé par le service des sports, le forum des associations a de nouveau fait le plein le samedi 5 septembre à la salle Olympe de la Cité de l'eau avec la visite de nombreuses familles en recherche d'activités. **2. Truelle** Le 29 juin, entouré des responsables du porteur de projet SantéAlp et des élus régionaux, le Maire Jacques Grandchamp s'est appliqué pour poser la première pierre du pôle de santé en cours de construction à Amphion. L'équipement accueillera entre 20 et 25 praticiens en 2027. **3. Congrès** L'association des Savoyards du monde a tenu son congrès à Publier les 31 juillet et 1er août. À cette occasion, une gerbe a été déposée en hommage aux savoyards morts aux combats. **4. Vélos** L'association caritative d'aide humanitaire Brevon-Bénin s'est vu remettre une quinzaine de vélos et trottinettes non-réclamés par leurs propriétaires par le service des objets perdus de la police municipale. Ils seront envoyés cet automne pour être remis à des enfants sur place et sans intermédiaire. **5. Défilé** La Fête nationale a réuni la population le 14 juillet sur l'esplanade de la mairie. En préambule, le défilé avec la Voix du Léman, la police municipale et les pompiers a traversé le chef-lieu. **6. Festif** La Guinguette du chef-lieu du 13 juillet a de nouveau ravi les grands et les petits qui se sont bien amusés. **7. Bulles** Les journées européennes du patrimoine ont permis de mettre en valeur l'histoire locale avec l'exposition et les animations sur l'histoire de la Savoie et le lancement des Bulles d'histoire au cimetière qui font honneur aux personnes importantes inhumées à Publier.

(Re)Voir *la Fête des quais*

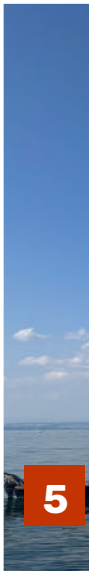

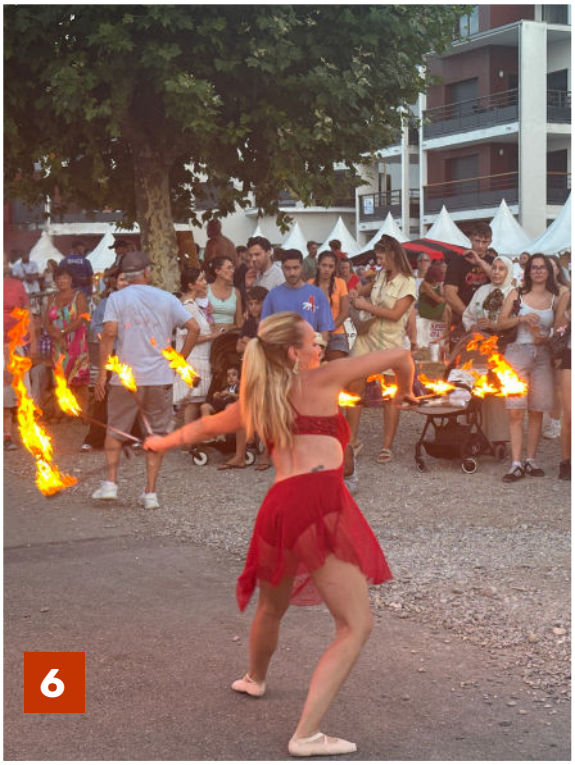

1. Feu Avancé au vendredi soir en raison de la fête nationale suisse de l'autre côté du lac, le feu d'artifice tiré sur le Léman en musique a ravi le public. **2. Remerciements** Au micro, le Maire Jacques Grandchamp a donné le coup d'envoi de la Fête des quais et a remercié tous les acteurs de la manifestation : le comité des fêtes, les agents municipaux, les associations et leurs bénévoles ainsi que les principaux sponsors. **3. Musique** La scène de la Fête des quais a vu passer des artistes de styles différents jusqu'au groupe Même qui a repris les plus belles chansons de M le samedi 1er août devant un public conquis. **4. Retrouvailles** Flâner dans les allées des stands, partager un apéritif (avec modération) ou un repas aux nombreux points de restauration, profiter des animations et des spectacles, la Fête des quais est avant tout un moment de retrouvailles pour les Publiérains. **5. Navigation** Incontournable horizon de la Fête des quais, le Léman a aussi été animé avec la présence de la barque traditionnelle La Savoie. Plusieurs croisières ont ainsi été organisées sur le lac le samedi 1er août. **6. Flammes** Avec son spectacle enflammé et ses démonstrations de pole danse, l'équipe de Fly dance circus a proposé une animation très appréciée par le public.

Une rentrée scolaire sereine

Le 1er septembre, les petits Publiérains ont retrouvé le chemin de l'école. Les effectifs scolaires sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

787

787 enfants sont inscrits au 1er septembre dans les écoles de Publier cette année (contre 795 l'an dernier).

Dans le détail :

- 343 à Simone Veil
- 241 à Saint-Exupéry
- 203 à Thomas Pesquet

Lors de leur tournée dans les écoles le jour de la rentrée des classes, le Maire Jacques Grandchamp et l'adjointe enfance, jeunesse, éducation Jocelyne Charpentier ont salué Laure Jérôme la nouvelle directrice du groupe scolaire Thomas Pesquet.

C'est dans une ambiance paisible que s'est déroulée la rentrée des classes dans les trois groupes scolaires que compte Publier. À quelques élèves près, les effectifs sont stables. Les salles de classe supplémentaires construites à l'école Saint-Exupéry permettent d'aborder l'avenir et d'éventuelles augmentations des inscriptions avec sérénité. Du côté des enseignants, une nouvelle directrice a fait son arrivée à l'école Thomas Pesquet, Laure Jérôme remplace Carole Juillard qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Outre les classiques travaux d'entretien assurés par le service bâtiment pendant l'été, il est à noter l'installation de nouvelles barrières de sécurité pérennes aux abords de l'école Simone Veil et la pose de la signalétique permanente sur l'interdiction de fumer aux abords des établissements.

Quant au fonctionnement des classes, la principale nouveauté est menée par le conseil municipal des enfants (CME) avec le lancement du tri des déchets dans les écoles.

Le service de restauration scolaire plébiscité

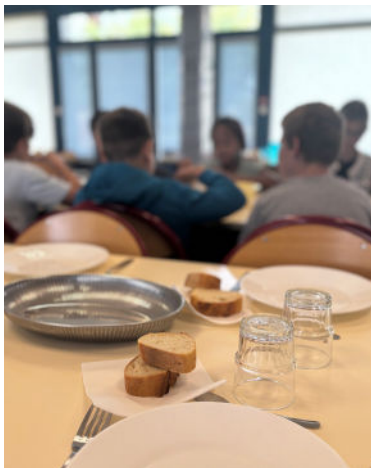

Prestataire pour la restauration scolaire de la commune, la société Élior a commandé une enquête convives sur la qualité du service au printemps 2026. 91 enfants inscrits à la cantine de l'école Thomas Pesquet ont répondu. Globalement le service est apprécié :

- 98% des enfants sont *tout à fait statisfaits* ou *plutôt satisfaits* du service de restauration scolaire
- 92% indiquent « *manger tout ce qui est dans leur assiette* »
- 92% sont satisfaits de la propreté de la vaisselle
- 91% « *découvrent des goûts et des aliments qu'ils ne connaissaient pas* »

Élior assure la prestation de la restauration scolaire depuis la rentrée 2024 dans le cadre d'un groupement de commande avec 7 communes de la CCPEVA qui permet d'obtenir des prix plus intéressants.

La maternelle de Saint-Exupéry retrouvera ses classes en novembre

La réhabilitation de l'école maternelle Saint-Exupéry touche à sa fin.

C'est un chantier de longue haleine qui s'achève. La troisième et dernière phase du projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Saint-Exupéry, consacrée pour l'essentiel à la rénovation de l'aile maternelle, vit ses dernières semaines. « *Durant plus de trois ans, ce dossier a mobilisé beaucoup de personnes, ce travail est avant tout collectif et humain avec de nombreux échanges entre les services, les enseignants, les entreprises afin d'offrir à nos enfants de bonnes conditions pour apprendre, grandir et se forger des amitiés* » souligne l'adjoint aux travaux Éric Gaydon. Il poursuit : « *Nous avons fait le choix d'un chantier en tranches pour pénaliser le moins possible les usagers, nous remercions les enfants, les familles et les équipes qui se sont adaptés aux contraintes et aux changements* ».

Entrée côté nord

A la rentrée des vacances d'automne, le 2 novembre, les élèves de maternelle découvriront leurs salles de classe entièrement rénovées avec du mobilier neuf ainsi que leur nouvelle cour de récréation équipée d'un préau et à terme d'un jeu. À noter que l'essentiel des platanes a été préservé, un seul a dû être abattu. La salle de motricité a également été reprise et deux salles de sieste créées. À l'étage, les finitions vont se poursuivre tout le mois de novembre. La BCD (bibliothèque centre documentaire) sera installée et deux salles de classe supplémentaires aménagées, prêtes en cas de hausse des effectifs dans les années à venir. Pour les familles, il faudra prendre de nouvelles habitudes avec la nouvelle entrée située au nord, du côté des terrains de football, à l'écart de la route départementale.

Des améliorations thermiques et énergétiques

Les travaux répondent aussi aux exigences de la réglementation thermique (RT) globale sur la partie réhabilitée avec la reprise de l'isolation des combles, le changement des menuiseries de la face sud, l'installation de 190 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école maternelle et la mise en service d'une pompe à chaleur en géothermie qui va permettre le rafraichissement passif de l'ensemble des parties neuves de l'établissement.

Nouvelle école et nouvelle desserte

A l'arrière du groupe scolaire Saint-Exupéry, un autre chantier avance. La voie de desserte qui permettra la dépose sécurisée des enfants et le parking paysager de 120 places seront terminés d'ici la fin de l'année. La rue Marcelle Lalou fonctionnera en sens unique avec entrée depuis la rue du Port et sortie sur la rue de la Chapelle. Une barrière, ouverte uniquement aux entrées et sorties des classes, permettra de réguler la circulation. 10 places de dépose rapide et une place de stationnement PMR (personne à mobilité réduite) ont été créées au droit de la future entrée de le maternelle. Une voie verte, piétons et vélos, large de 3 mètres a également été aménagée.

À la découverte des élus

Les adjoints au maire désignés à la suite des élections municipales de mars 2026 se présentent de manière originale, sous la forme d'un portrait chinois.

Éric Gaydon, premier adjoint travaux, mobilité, environnement

- Si j'étais une couleur, je serais *le rouge*
- Si j'étais un animal, je serais *un cygne*
- Si j'étais un plat, je serais *une raclette*
- Si j'étais un livre, je serais *Harry Potter*
- Si j'étais un film, je serais *La Ligne Verte*
- Si j'étais un sport, je serais *la course à pied*
- Si j'étais un paysage, je serais *le reflet de la Dent d'Oche sur le lac Noir à Saint-Paul-en-Chablais*
- Si j'étais une saison, je serais *le printemps*
- Si j'étais une célébrité, je serais *Hans Zimmer*
- Si j'étais un dessert, je serais *une charlotte aux fraises*
- Si j'étais une qualité, je serais *la conviction*
- Si j'étais un défaut, je serais *l'idéalisme*
- Si j'étais un pays, je serais *le Chablais*
- Si j'étais une ville, je serais *Publier*
- Si j'étais un métier, je serais *conseiller bancaire*
- Si j'étais un art, je serais *la pyrotechnie*
- Si j'étais une plante, je serais *un olivier*
- Si j'étais une chanson, je serais *Hold My Hand de Lady Gaga dans le film Top Gun / Maverick*

Sylviane Deniau, deuxième adjointe communication, événementiel, vie associative

- Si j'étais une couleur, je serais *le bleu*
- Si j'étais un animal, je serais *un dauphin*
- Si j'étais un plat, je serais *une pierrade*
- Si j'étais un livre, je serais *une biographie*
- Si j'étais un film, je serais *Intouchables*
- Si j'étais un sport, je serais *le golf*
- Si j'étais un paysage, je serais *un coucher de soleil sur le lac Léman*
- Si j'étais une saison, je serais *le printemps*
- Si j'étais une célébrité, je serais *Jackie Kennedy*
- Si j'étais un dessert, je serais *une tarte aux fruits de saison*
- Si j'étais une qualité, je serais *l'écoute*
- Si j'étais un défaut, je serais *le septicisme*
- Si j'étais un pays, je serais *le Japon*
- Si j'étais une ville, je serais *Publier*
- Si j'étais un métier, je serais *diplomate*
- Si j'étais un art, je serais *la peinture*
- Si j'étais une plante, je serais *un cerisier japonais*
- Si j'étais une chanson, je serais *Le Désert Avance de France Gall*

Le recensement de la population aura lieu en janvier et février

Organisé tous les 5 ans, le recensement de la population aura lieu au début de l’année 2027. L’ensemble des habitants de Publier est tenu de procéder à cette démarche importante pour la commune.

Le recensement de la population de Publier se tiendra **du 21 janvier au 20 février 2027**. Durant cette période, les agents recenseurs, recrutés par la commune et identifiables à l’aide d’une carte tricolore officielle, viendront à la rencontre de tous les habitants pour leur remettre la notice de recensement, soit dans la boîte aux lettres, soit en mains propres. Il suffit ensuite aux administrés de suivre les instructions pour compléter les questionnaires en ligne ou papier (un par foyer et un par occupant). La réponse aux questionnaires est obligatoire (loi 51-711 modifiée).

Les données collectées concernent le logement, ses habitants, leurs liens, la situation et l’activité des personnes. Elles sont strictement confidentielles et sont traîtées uniquement par l’INSEE (institut national de la statistique et des études économiques).

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d’établir la population officielle de chaque commune avec des détails statistiques (âges, profession, logement, etc).

Ses résultats servent à déterminer la participation de l’État au budget des communes ou encore d’identifier les besoins en termes d’équipements publics collectifs (écoles, maisons de retraite, services de transport, etc), de commerces et de logements.

Plus d’informations sur *le-recensement-et-moi.fr*

Agents recenseurs : recrutement à venir

Recrutés par la ville, les agents recenseurs auront pour mission d’entrer en contact avec chaque foyer de leur secteur pour les accompagner dans leur démarche du recensement.

Informations à venir sur ville-publier.fr

La commission accessibilité recrute

Parmi les améliorations identifiées pour l’accès aux bâtiments communaux, la pose d’un garde-corps sur l’esplanade Jean Moulin pour entrer en mairie a été réalisée durant l’été. Elle facilite la montée des escaliers et sécurise le cheminement PMR (personne à mobilité réduite) par la rampe.

Afin de poursuivre ce travail de longue haleine, la commission accessibilité recrute des membres extérieurs, habitants de la commune, désireux de s’investir pour trouver des solutions qui permettent d’améliorer le quotidien de tous les usagers.

Intéressé ? Adressez votre candidature par courriel à cabinetdumaire@ville-publier.fr.

Une supérette au chef-lieu en 2027

Le conseil municipal a choisi l’enseigne Carrefour City pour installer une supérette dans l’ancienne salle polyvalente du chef-lieu.

Le groupe Carrefour va aménager une nouvelle entrée pour la future supérette

Bonne nouvelle pour les habitants du chef-lieu ainsi que pour les nombreux chablaisiens qui s’arrêtent aux commerces de la place du 8 mai 1945, **l’offre commerciale va s’étoffer dès l’année prochaine avec l’ouverture d’une supérette dans les murs de l’ancienne salle polyvalente.**

Une nouveauté attendue par les riverains qui, au printemps 2023, avaient exprimé en nombre ce besoin lors de la consultation citoyenne sur la requalification du chef-lieu.

« *Je suis heureux de vous proposer un bail commercial pour l’installation de cette supérette* » a introduit le Maire Jacques Grandchamp lors du conseil municipal du 7 septembre qui a permis d’entériner le choix de la municipalité.

C’est le groupe Carrefour qui a été retenu et qui ouvrira un magasin Carrefour City. Avant de remplir les rayons, la société doit réaliser des travaux pour notamment refaire l’entrée du bâtiment. Pour soutenir le projet, la commune investit 240 000 euros afin d’aménager les locaux.

La petite surface sera ouverte 7 jours sur 7 avec une grande amplitude horaire, jusqu’à 21h et le dimanche matin.

Le scolyte emporte tout sur son passage

Le scolyte (en médaillon) est un parasite qui s’attaque aux résineux en détournant leur sève et provoque à terme la mort des arbres. Depuis 2023, l’insecte sévit sur Publier. En septembre, les équipes des espaces verts ont malheureusement dû abattre plus d’une vingtaine d’arbres dans le parc de la Cité de l’eau victimes du scolyte et affaiblis par la sécheresse et les vagues de chaleur. La coupe permet de limiter la propagation du parasite et évite tout risque de chute.

Sécurisation : c'est tout droit pour le boulevard du Golf

L'axe qui relie le chef-lieu de Publier aux hauteurs d'Evian est de plus en plus emprunté. Afin de sécuriser cette voie, plusieurs aménagements sont prévus.

Les chiffres des radars pédagogiques sont sans appel. **Entre 2020 et 2025, la circulation moyenne journalière sur le boulevard du Golf a augmenté de 64% (2800 véhicules par jour en 2020, 4600 en 2025).** Côté vitesse, près de 9% des automobilistes roulent au-delà de 60 km/h alors que cette voie communale est limitée à 50 km/h. Indépendamment des statistiques, la municipalité a aussi reçu de nombreux messages des riverains dont le ressenti est conforme à cette hausse significative du trafic.

Une première solution

Face à ce constat, la priorité pour les élus est de modérer la vitesse : « *le plus rapidement possible et dans les limites budgétaires* » souligne Éric Gaydon premier adjoint travaux, mobilité, environnement. Pour cela, des dispositifs temporaires de ralentissement vont être installés sous la forme d'écluses. « *Nous en avons prévu trois, à des endroits stratégiques, au niveau des carrefours jugés les plus dangereux afin de faire baisser la vitesse et de sécuriser les traversées piétonnes* ». A terme ces dispositifs pourront être pérennisés, un plateau ralentisseur et un arrêt de bus aux normes au croisement avec la rue du Senaillet sont aussi prévus pour 2027.

Et sur les autres axes ?

« *Le boulevard du Golf est une voie communale sur laquelle nous pouvons agir vite. En fonction des retours et avec l'accord du Département, nous pourrons installer un dispositif similaire sur la rue du Chablais (RD 11) dès l'année prochaine* » poursuit Éric Gaydon. Quant aux routes du Pays de Gavot, avenue de Savoie et avenue de La Rive, celles-ci sont trop fréquentées et il est interdit d'aménager des écluses sur ces routes à partir d'un trafic de 7000 voitures par jour. « *Il faudra réfléchir à des investissements plus lourds. Nous avons conscience que c'est un problème et demandons de la patience aux riverains. Pour nous comme pour les habitants, la première des préoccupations est la sécurité routière* » conclut l'adjoint.

Les trottinettes électriques interdites dans les parcs et sur le littoral

Début juillet, face à la multiplication des incidents impliquant des trottinettes électriques dans les endroits les plus fréquentés de la commune en période estivale, **le Maire a signé un arrêté qui interdit la circulation des EDPM (engins de déplacements personnalisés motorisés dont les trottinettes électriques sont les plus populaires) dans les sentiers des parcs et du littoral.** Ils sont admis seulement lorsqu'ils sont poussés à la main (AR 2026-0740).
Cette nouvelle réglementation complète l'interdiction de longue date des véhicules à moteur (voitures, scooters, motos) dans ces mêmes endroits et vise à garantir la sécurité et la tranquillité des piétons, à prévenir les risques de collision et à permettre un partage harmonieux de ces lieux de promenade.
Dans le même esprit, **les cycles et vélos à assistance électrique sont autorisés dans ces espaces à une vitesse maximum de 10 km/h.** Prochainement, les services installeront une signalétique aux entrées des sites concernés.

Quatre générations plus tard, la ferme Vidonne

Située rue des Clous, au-dessus du golf, la ferme Vidonne est bien connue des promeneurs et riverains avec ses va d'agriculteurs se succèdent depuis le début du 20ème siècle et continuent de faire vivre la petite exploitation.

À gauche Eugène et à droite Georges et Noémie Vidonne avec des amis venus de la région parisienne dans les années 1950

C'est en 1902 que la famille Vidonne s'installe à Publier. Aux Clous, elle loue la ferme et les terrains agricoles attenants, possession des Sœurs Saint-Joseph à l'époque installées à Évian. Ces dernières en sont encore aujourd'hui les propriétaires. Venus du Genevois, les Vidonne sont des cultivateurs et vivent de la vigne et des vergers.

Georges Vidonne, 87 ans aujourd'hui, se souvient de la ferme qu'il a connu enfant : « *Je n'ai pas connu mon grand-père, ma grand-mère est devenue veuve jeune et a repris seule l'exploitation pendant au moins trois ans, elle faisait tout à la main, jusqu'à la fauche, c'était une personne qui avait beaucoup de maîtrise* ».

Son père Eugène poursuit ensuite l'activité : « *Il a continué par la force des choses mais il voulait devenir cheminot, il n'aimait pas trop les vaches* » sourit-il. Malgré tout Eugène travaille à la ferme toute sa vie.

De la culture à l'élevage

Georges de son côté aime les animaux et au retour de son service militaire dans les années 1960 devient inséminateur : « *C'était un bon moyen de garder la ferme, je me suis donc lancé dans l'élevage de génisses pour revendre des abondances aux producteurs de fromage du territoire* ».

Embauché par une coopérative agricole Georges Vidonne sillonne la Haute-Savoie pour son travail d'inséminateur : « A*u début, je me déplaçais sur tout le département puis je suis resté sur le Chablais. J'ai rencontré et sympathisé avec de nombreux agriculteurs* ». Au fil des progrès techniques, avec son *pistolet,* il procédait à près de 5 000 inséminations par an.

Son temps libre était consacré à l'élevage : « *Le soir et le week-end, je m'occupais des bêtes et l'été, des foins avec mon épouse et des voisins, nous étions habitués à travailler ainsi* » explique-t-il simplement. Son affaire se développe avec l'élevage de salers pour allaiter les veaux revendus ensuite pour leur viande. En 1999, Georges Vidonne prend finalement sa retraite et reconnaît avoir eu « *une bonne surprise* » quand son fils Thierry a décidé de poursuivre son œuvre : « *Il a la foi, dès l'âge de 3 ans il venait m'aider* ».

Double activité

Ce dernier, comme son père, est un double-actif et travaille en semaine en tant qu'agent pour la communauté de communes (CCPEVA). Il s'exprime

e continue son aventure

aches, son pigeonnier ou encore son ancien stockage de maïs. Dans la famille Vidonne, les générations

De gauche à droite : Colette Émilie, Thierry et Georges Vidonne

Bouriquet, un autre membre de la famille

sur ses motivations : « *Je suis passionné, je veux garder la ferme et que cette activité et ce savoir-faire perdurent, tant que la santé me le permettra je continuerai* ».

Avec un cheptel plus modeste : 5 vaches allaitantes et autant de veaux, Thierry Vidonne continue de vendre ses bêtes aux maquignons pour leur viande. « *Je vais les voir quasiment tous les jours, je fais attention à ce qu'elles ne manquent de rien* ». Les bêtes paissent sur 4 hectares sur les hauteurs de Publier. Le bâtiment historique dispose d'une étable qui permet aux vaches de rester au chaud pendant l'hiver.

La ferme Vidonne, c'est aussi l'âne Bouriquet qui se fait discret à côté des vaches et fait le bonheur des promeneurs : « *Je suis toujours touché quand je vois des gens s'arrêter pour voir les animaux* » confie Georges. A la tête de son petit groupe d'animaux Thierry aussi fait part de ses sentiments : « *J'aime ces bêtes et elles me le rendent bien* ».

Le petit troupeau des Vidonne se déplace sur les champs familiaux au-dessus du golf

Ouvrir les horizons grâce à la culture

Depuis la rentrée 2025, le service culture a étoffé sa programmation et se structure progressivement. À travers ces nouveaux rendez-vous, la municipalité souhaite donner aux habitants l'opportunité de se retrouver et de faire communauté.

Musique

Théâtre

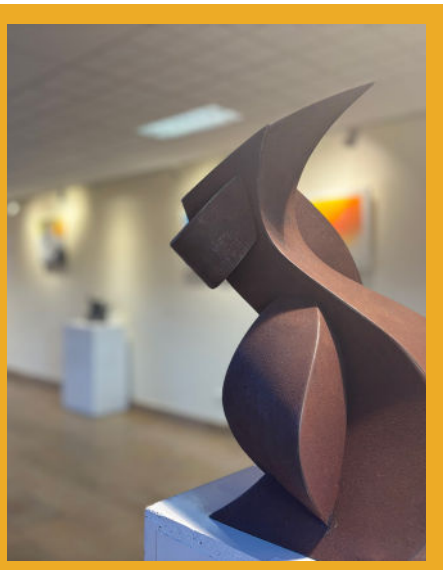

Expositions

Concerts, spectacles de danse ou de théâtre, expositions, projections et depuis peu ateliers philo, les activités culturelles portées par la municipalité se développent ces derniers mois. Les premiers rendez-vous ont commencé à apparaître dans les agendas à l'automne 2025 avec l'objectif désormais de **présenter aux habitants une programmation variée, régulière et accessible au plus grand nombre.** « *Publier est riche en activités sportives, le culturel doit aussi trouver un véritable rayonnement. Il y a un vrai potentiel à développer* » souligne le Maire Jacques Grandchamp. Le premier magistrat souhaite valoriser les ressources patrimoniales et culturelles de la commune : « *Il s'agit d'une attente des Publiérains, les premiers retours du public sur cette nouvelle orientation sont favorables* » observe-t-il.

Médiathèque, harmonie, patrimoine, jumelage, le Maire plaide pour une vision d'ensemble afin de s'adresser à tous les publics : « *Nous souhaitons proposer des activités pour tous les goûts, tous les âges et dans tous les domaines artistiques, du livre à la musique classique* ».

Plus de confort à la salle de musique

La commune a profité de l'été pour réaliser des travaux dans la salle de musique occupée par l'école de musique et l'harmonie La Voix du Léman. La reprise du plafond (isolation phonique et thermique) et le remplacement des éclairages par des led améliorent le confort des musiciens. Cet investissement de 69 000 euros hors taxes a bénéficié du soutien du Département de la Haute-Savoie à hauteur de 34 000 euros. À noter par ailleurs l'arrivée d'un nouveau directeur pour l'harmonie en la personne d'Alexandre Dutruel.

« Nous voulons redonner goût aux gens de sortir, de se rencontrer, d'échanger et d'échapper à la tyranie des écrans »

(Jacques Grandchamp, Maire)

Du local à l'international

Pour mener à bien cette ambition, le service culture travaille pour **proposer chaque mois un temps fort.** Il se tourne vers des artistes locaux mais engage également des partenariats internationaux (Canada, Suisse, Argentine) et tient à faire participer les écoles, les associations culturelles de Publier et les acteurs économiques locaux. « *Publier doit être ouverte sur le monde et fière de son histoire* » conclut Jacques Grandchamp.

Programmation culturelle à retrouver en ligne sur ville-publier.fr/agenda

Anna de Noailles dans l'ADN de Publier

Son nom est connu de tous, Anna de Noailles, iconique poétesse qui a vécu à Publier aura les honneurs du premier Festival ADN en novembre.

C'est le 15 novembre 1876 à Paris que voyait le jour Anna Elisabeth Bassaraba de Brancovan connue ensuite sous le nom d'Anna de Noailles. Figure littéraire majeure de la Belle Époque, auteure de recueils de poésie, de romans et d'essais, Anna de Noailles a un lien fort avec Publier (voir ci-dessous).

À l'occasion du 150ème anniversaire de sa naissance, la Ville de Publier célèbre l'héritage de la poétesse avec le Festival ADN du 10 au 14 novembre autour des thèmes qui ont inspiré l'œuvre d'Anna de Noailles : l'amour, la poésie, le rêve dans la nature, la mort de proches, l'art de la sensualité et la communication entre les âmes.

Le coup d'envoi des festivités sera donné le 10 novembre à 18h à la salle des fêtes l'Étoile du lac. Après un mot du Maire, ce sont les enfants des écoles qui lanceront l'évènement avec la reprise en musique de poèmes d'Anna de Noailles. Cette soirée d'ouverture se terminera autour du verre de l'amitié. Le jeudi 12 novembre, rendez-vous à la médiathèque pour *Une soirée avec Anna de Noailles... ou l'oreille poétique*. L'artiste Diane Lotus mettra en scène le premier recueil de la poétesse *Le Cœur Innombrable* lors d'une soirée dans l'ambiance de la Belle Époque. Retour à l'Étoile du lac le vendredi 13 novembre pour le *Concert slam, voix poétiques de femmes* avec sur scène la réunion d'artistes féminines francophones (France, Canada) qui rendront hommage à la poésie. La soirée de clôture aura la forme d'une comédie musicale le samedi 14 novembre à l'Étoile du lac. *Anna : ADN et liberté* alternera scènes chantées, parlées, poétiques et chorégraphiées, ainsi que du cirque. Cette œuvre unique co-produite par la Ville de Publier et le studio Grandes Rives à Évian reviendra sur la vie d'Anna de Noailles avec des messages forts sur l'art, la sensibilité et la liberté.

De son côté, la galerie de l'eau (entrée centre sportif) accueillera l'exposition de Colette Deblé et des œuvres peintes d'Anna de Noailles du 6 au 28 novembre (vernissage le 6 novembre à 18h). Des vers de l'artiste seront aussi écrits à la main de manière artistique sur les vitrines de lieux publics pour que toute la ville partage la poésie d'Anna de Noailles. *Gratuit, programme complet sur ville-publier.fr/agenda*

Le saviez vous ?

Anna de Noailles et Publier, une belle histoire

Anna de Noailles passait ses étés à Publier dans la résidence familiale, la villa Bassaraba au bord du lac. Ces séjours lui ont inspiré cette formule : « *Amphion c'est ma vie, oui ce fut là le Paradis* ». C'est à Publier qu'elle épouse Mathieu de Noailles en 1897 et où son cœur est inhumé en 1933 avec sur la stèle ses mots : « *C'est là que dort mon cœur, vaste témoin du monde* ». L'espace public rend hommage à la comtesse avec le jardin votif érigé par ses amis en 1938 le long de l'avenue Anna de Noailles. Dans le parc du Miroir il est également possible d'admirer l'arche Anna de Noailles. Enfin la médiathèque municipale porte le nom de l'artiste.

Les scolaires impliqués

Le Festival ADN est entré dans les écoles de la commune grâce à la MAO (musique assistée par ordinateur). Les élèves ont choisi des poèmes pour lesquels ils ont créé une musique avec un professionnel. Répétés pendant les heures d'enseignement musical, les morceaux seront ensuite interprétés par les enfants le 10 novembre en ouverture du Festival ADN à l'Étoile du lac.

Agenda

Les principaux temps forts

SPECTACLE

Petit Poilu *Pagaille au potager*

Samedi 17 octobre

La médiathèque Anna de Noailles propose le spectacle Petit Poilu *Pagaille au potager*, librement inspiré des bandes dessinées Petit Poilu de Pierre Bailly et Céline Fraipont (édition Dupuis) le samedi 17 octobre.

Deux représentations de 45 minutes seront jouées par la compagnie de La Bouilloire. À partir de 3 ans.

Passant d'illustrations sonores à des hymnes instrumentaux, de bruitages à diverses pièces musicales aux accents blues, jazz, ska, ou forró, sa musique raconte les émotions et accompagne Petit Poilu dans son aventure, toujours sans paroles.

Tarif : gratuit sur inscription
Lieu : l'Étoile du lac
Horaire : à 15h et 16h30

PLUS D'INFOS SUR MEDIATHEQUE.VILLE-PUBLIER.FR

ENFANCE

Deux, histoire d'un câlin

Mardi 20 octobre

Pièce de théâtre proposée par la Maison des Arts du Léman dans le cadre du Festival des Ptits Malins sur le thème de la rencontre et du partage. À partir de 3 ans

Tarif : plein tarif 12 euros, réduit 10 et 8 euros
Lieu : salle des Châtaigniers
Horaire : 16h

PLUS D'INFOS SUR MAL-THONON.ORG

CÉRÉMONIE

Armistice du 11 novembre 1918

Mercredi 11 novembre

À partir de 9h30 :

- Rassemblement et défilé au départ du cimetière
- Cérémonie sur l'esplanade Jean Moulin
- Vin d'honneur

Lieu : chef-lieu, esplanade Jean Moulin

PLUS D'INFOS SUR VILLE-PUBLIER.FR

SALON

Talents de femmes

Samedi 28 novembre

Le club Soroptimist le Léman organise la quatrième édition du salon Talents de femmes à Publier.

Tarif : entrée libre
Lieu : l'Étoile du lac
Horaire : de 9h à 18h

PLUS D'INFOS SUR SOROPTIMISTLEMAN.COM

Les autres rendez-vous

Du 15 octobre au 4 novembre, Exposition *Cicatrices*, galerie de l'eau
Dans le cadre d'Octobre Rose. Vernissage le jeudi 22 octobre à 18h30 suivi d'un concert. Entrée libre.

Vendredi 16 octobre à 20h30, Théâtre *Éclats de vie*, l'Étoile du lac
Pièce proposée dans le cadre d'Octobre Rose, ouverture des portes à 20h, entrée libre.

Samedi 17 octobre, Bourse aux skis, salle Olympe
Organisée par le FLAP ski, vente de 14h à 17h.

Samedi 24 octobre, Loto du CSAP, salle Olympe

Dimanche 25 octobre, Marche solidaire Octobre Rose, parvis du centre nautique
Organisée par Alliance. Participation 10 euros, 5 euros moins de 12 ans, au profit de Seins Léman Avenir. Buvette, tombola, conférence et repas dansant à la salle Olympe.

Samedi 31 octobre à 18h, Soupe de courge, parvis de la salle Olympe
Animation proposée par Publi'Amph'Fête.

Du 10 au 14 novembre, Festival ADN
Quatre jours dédiés à Anna de Noailles, à la poésie et à la francophonie (voir page 17).

Mercredi 18 novembre de 14h à 18h, Ludothèque à roulettes au pays des rêves, médiathèque Anna de Noailles
Jeux en famille, à partir de 3 ans. Entrée libre.

Dimanche 22 novembre, Vide-greniers d'avant Noël, l'Étoile du lac

Vendredi 27 novembre à 18h et 19h30, Bulle sonore, médiathèque Anna de Noailles
Gratuit sur inscription au 04 50 70 84 98.

Mercredi 2 décembre, Ateliers Légo *Noël en briques*, médiathèque Anna de Noailles
10h Duplo 3/6 ans, 14h et 16h 7/11 ans, 18h 12 ans et plus (adultes bienvenus). Gratuit sur inscription à partir du 17 novembre, nombre de places limité.

Jeudi 3 décembre à 20h, Théâtre *Porte-toi bien*, l'Étoile du lac
Spectacle engagé, proposé par le CCAS dans le cadre des journées de lutte contre les violences faites aux femmes. Entrée gratuite sur réservation.

Samedi 5 décembre à 9h, Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, esplanade Jean Moulin

Samedi 12 décembre, Théâtre d'objets *Blanche histoire*, salle des Châtaigniers
Spectacle de Noël proposé par la médiathèque. 15h 4/8 ans, 17h 0/3 ans. Gratuit sur inscription à partir du 1er novembre, nombre de places limité.

Mercredi 16 décembre, Sortie famille à Alta Lumina, Les Gets
Proposée par le CCAS. Sur inscription, tarif en fonction des ressources.

Samedi 19 décembre, Apéritif de Noël, place François Celle
Proposé par le DS club du Léman pendant le marché alimentaire le matin. Accès libre.

Samedi 19 décembre à partir de 17h, Noël au Miroir, parc du Miroir

Dimanche 20 décembre à partir de 17h30, Noël au chef-lieu, église, place du 8 mai 1945

Mardi 5 janvier à 18h30, Cérémonie des vœux, l'Étoile du lac

Jacqueline Fernex « *Il y a toujours quelque chose d'intéressant au marché* »

Fidèle au marché du samedi depuis 5 ans, Jacqueline Fernex témoigne sur l'importance du rendez-vous hebdomadaire pour Publier.

C'est toujours avec enthousiasme que Jacqueline Fernex s'exprime sur le marché alimentaire : « *Dès l'ouverture en 2021, je suis venue, j'ai tout de suite apprécié l'ambiance et les commerçants. Depuis, c'est devenu une tradition, tous les samedis je suis au marché* ». L'habitante d'Amphion sougline l'importance d'avoir un marché à l'année et non-saisonnier pour fidéliser les marchands : « *Je suis heureuse de voir que 5 ans après, le marché est toujours là, il faut féliciter les élus et les placiers qui se sont battus pour qu'il tienne* ».

Durant ces 5 années, Jacqueline Fernex a vu l'offre s'étoffer : « *Au départ, il y avait du fromage, de la charcuterie, des fruits et légumes, puis nous avons vu arriver du chocolat, de temps en temps on trouve aussi des poissons du lac et maintenant le boulanger est de retour, c'est une bonne nouvelle* ».

Elle n'hésite pas à faire de la publicité : « *Je dis aux habitants de Publier : venez ! Il y a toujours quelque chose d'intéressant au marché. Parfois je ne consomme pas mais je viens aux étals pour saluer tout le monde, c'est un rendez-vous toujours sympathique* ».

Marché alimentaire, tous les samedis matin, place François Celle, stationnement gratuit.

Jaqueline Fernex avec le placier Fabien Baratay et l'adjoint responsable du marché Pascal Eynard-Machet

Écho des commerces : du nouveau à la Table du Grand Lac

C'est en septembre que Ludyvine et Cyril Marcillon ont repris le restaurant La Table du Grand Lac. Le couple, auparavant gérant d'un hôtel-restaurant à Lucinges, travaille des produits frais, bruts et locaux avec des fournisseurs installés dans le Chablais. La carte se veut vivante et varie au gré des arrivages. L'établissement dispose d'une cave à vin riche de 300 références.

Ouvert midi et soir du jeudi au dimanche, 4 rue de Maxima, informations et réservations sur latabledugrandlac-amphion.com

Le réseau EVA'D repensé

Le réseau de transports en commun du Pays d'Evian Vallée d'Abondance a connu pluieurs changements à la rentrée de septembre. **Publier reste desservi par les lignes 1, 2 et 3, à noter que la ligne 2 passe désormais par Neuvecelle et Milly.** La ligne 5 nouvellement créée permet de rejoindre à certains moments de la journée le plateau de Gavot (Champanges, Féternes, Larringes et Vinzier) depuis Evian.

L'application mobile EVA'D ne fonctionnant plus, toutes les informations sur la circulation en temps réel des bus sont disponibles sur l'application régionale Oùra.

Plus d'informations sur evad.fr

Tribunes

Liste *Unis pour Publier-Amphion*

En 1994, l'A400 était présentée aux chablaisiens comme la solution à son légendaire enclavement. Cette autoroute devait relier l'A40 au Canton du Valais voisin, seule alternative viable entre Évian et Saint-Gingolph, avec des ouvrages très conséquents, comparables à ce que nos amis suisses ont réalisé de longue date entre le Valais et Genève, sans grande préoccupation environnementale en ce qui les concerne. Nous savons ce qu'il en est advenu de ce projet puisqu'il aura fallu des décennies de procédures pour revenir enfin sur la question de notre réseau routier, aujourd'hui catastrophique, comme cela était évidemment prévisible.

Nous voici donc revenus 32 ans en arrière avec la même confrontation des opinions mais hélas et surtout avec des débordements parfaitement inacceptables, qui sont le fait de groupuscules structurés, professionnels du désordre, qui ne peuvent prospérer que par un laxisme complice dans les sanctions que ces actes devraient recevoir. Même si nous devons évidemment entendre les inquiétudes environnementales exprimées et tout faire pour obtenir leur meilleure prise en compte, nous ne pouvons qu'être indignés par les dégradations perpétrées depuis le lancement du chantier. L'acte de sabotage commis sur la commune de Marin, directement relié à ce projet, est absolument abject du fait des conséquences qu'il a eu sur l'économie de nos zones d'activité, sur l'emploi et des risques qu'il aurait pu faire courir à la vie de nos concitoyens. Ces actions desservent totalement la cause de l'environnement, au même titre que l'interventionnisme de gens étrangers au Chablais, fussent-ils genevois ou parlementaire d'un département du Sud-Ouest.

Ce qui est évident c'est que la question de la mobilité dans le Chablais est globale, il est donc parfaitement stérile d'opposer l'autoroute au ferroviaire, au lacustre et à la mobilité douce. Nous avons besoin de toutes les mobilités. Le Léman Express est une excellente réalisation, mais déjà saturée et qui ne répond pas du tout aux nécessités de déplacement en dehors de la liaison avec Genève, alors que 74% des actifs chablaisiens ne sont pas des frontaliers. Nous sommes bien placés dans notre commune pour mesurer l'urgence de traiter la desserte de notre zone d'activité et la saturation de la RD 1005. Cela fait six ans que nous l'exprimons, en prêchant dans le désert.

Les dernières délibérations du conseil municipal

7 septembre 2026

- Bail commercial relatif à l'installation d'une supérette au chef-lieu
- Convention de coordination entre la Police municipale et les services de l'État
- Modification des tarifs de location de l'Etoile du lac pour les associations de la commune
- Instauration du droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux, les baux commerciaux ainsi que sur les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial
- Instauration d'un périmètre d'étude au chef-lieu

Les conseils municipaux sont filmés dans la mesure du possible, les vidéos des débats peuvent être visionnées sur ville-publier.fr/video. Toutes les délibérations sont également disponibles en ligne.

Prochaines séances à la salle des Châtaigniers les lundis 2 novembre et 14 décembre à 19h.

Le chantier de l'autoroute du Chablais a débuté

Le projet de l'A412 ou autoroute du Chablais commandée par l'État a obtenu à la fin du mois d'août l'autorisation environnementale signée par le Préfet de Haute-Savoie.

Ce projet de 16,6 kilomètres va relier la voie rapide de Machilly au contournement de Thonon avec pour objectif de désengorger la circulation sur les routes départementales (1005 et 903) qui traversent le territoire.

Amedea du groupe Eiffage a la charge du chantier débuté en septembre. C'est lui qui assure l'investissement de 340 millions d'euros qui ne bénéficie d'aucun financement public. La mise en service de l'A412 est prévue pour 2029 avec le péage en flux libre, un échangeur à Perrignier, trois parkings de covoiturage, plusieurs ouvrages d'art et 13,4 kilomètres de véloroutes.

Lettre d'information à retrouver sur ville-publier.fr, actualités sur autoroute-a412.com

État civil

du 1er juin au 31 août 2026

Naissances

19/06/2026 MAHFOUDI Badr
07/07/2026 BOUIHLABEN Kassim
10/07/2026 FOURNET Leyna-Rose
10/07/2026 FOURNET Emmy-Rose
19/07/2026 ROMEO Raffaella
19/07/2026 DAOUDI Asma
29/07/2026 COLLOUD CHAPUIS Renate
04/08/2026 JUBERT FROSSARD Léon
04/08/2026 JUBERT FROSSARD Romie
06/08/2026 BARTOLUCCI FAVRE Aldo
08/08/2026 LABUSSIÈRE Kaito
15/08/2026 MOURLOT Alice
26/08/2026 SIDOUMMOU Aliya
26/08/2026 AGBOTON Aïda
29/08/2026 GRIZIVATZ Charlotte

Décès

12/06/2026 FOX Pascal
28/06/2026 CARDINAUX Paul

Mariages

08/08/2026 GIDEL Simon et ERTZSCHEID Ingrid
08/08/2026 HENRIET Fabien et BARNOUD Aurélie
15/08/2026 MOURLAN FILLATRE Lucas et VONARB Charlotte

En raison de l'application de la réglementation RGPD, le nom des personnes concernées par l'État civil n'est publié qu'avec l'accord des intéressés.

N'hésitez pas à adresser vos photos pour illustrer la page de l'état civil à communication@ville-publier.fr.

Félicitations à Aurélie Barnoud et Fabien Henriet, les premiers mariés à célébrer leur union à la nouvelle salle des fête l'Étoile du lac ©Justine G. Photographe

100 bougies pour Marie-Hélène Echernier

C'est à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau de son lieu de naissance, à l'EHPAD des Verdannes à Evian, que Marie-Hélène Echernier a fêté son centième anniversaire. Née le 16 juillet 1926 au hameau de Baisinges, la Publiéraine a évolué derrière le bar d'abord à Aix-les-Bains puis à Thonon où elle a dirigé le bar Le Crête jusqu'à sa retraite en 1990. Elle s'installe alors avec son conjoint à Baisinges. Elle a un fils, deux petits-enfants et deux arrières petits-enfants. Ses 100 ans ont été fêté le 16 juillet dernier avec sa famille ainsi que les élus de Publier, invités pour l'occasion et qui lui ont offert une belle orchidée. Bien portante et disposant de toutes ses facultés, Marie-Hélène Echernier était émue de toutes ces attentions pour cette journée spéciale. « *Je me sens bien, je suis heureuse de voir tout ce monde autour de moi aujourd'hui. Je pense avoir été bien aimée dans ma vie et je veux remercier tout le monde* » a-t-elle simplement exprimé.

Infos pratiques

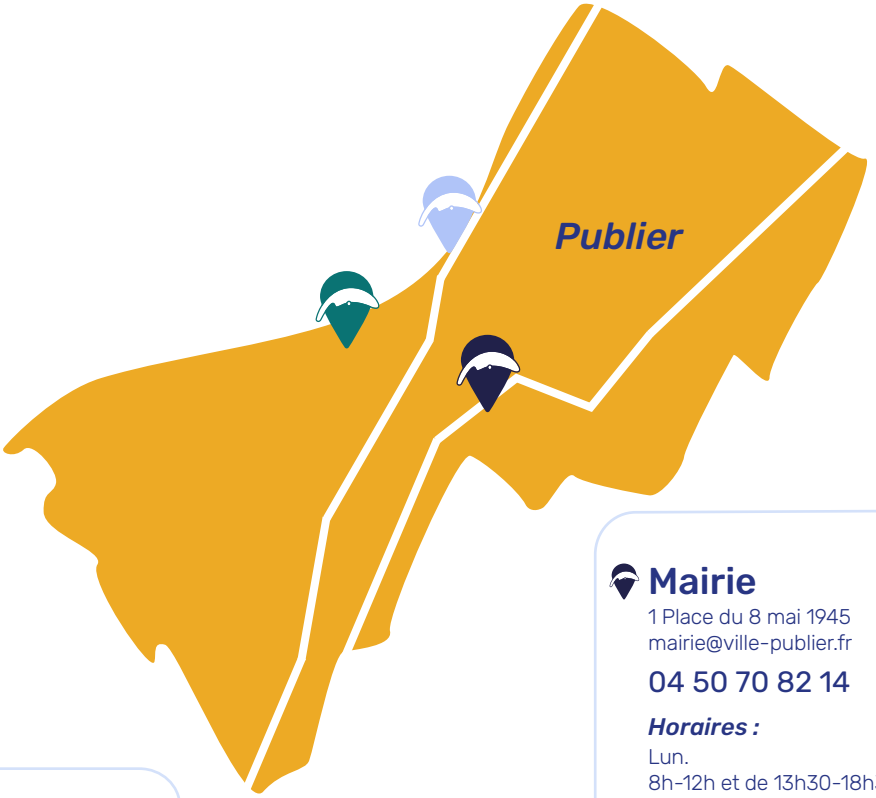

Médiathèque
Anna de Noailles
1099 Av. de la Rive
04 50 70 84 98

Police Municipale
1099 Av. de la Rive
04 50 70 84 34
si urgence
07 52 62 84 01
ou 112

Cité de l'eau
Centre Nautique
225 Rue des Tilleuls
04 50 70 05 06

Centre Sportif
350 Rte du Vieux Mottay
04 50 81 40 70

Mairie
1 Place du 8 mai 1945
mairie@ville-publier.fr
04 50 70 82 14

Horaires :
Lun.
8h-12h et de 13h30-18h30
Mar.
13h30-17h (fermé le matin)
Mer. Jeu. Ven.
8h-12h et de 13h30-17h
ville-publier.fr

CCAS
5 Place du 8 mai 1945
Ancien presbytère
ccas@ville-publier.fr
04 50 70 84 20

Horaires (sur RDV) :
Lun.
13h30-18h30
Mar. Mer. Jeu.
8h30-12h et de 13h30-17h

PERMANENCES DES ÉLUS

M. le Maire :
Rendez-vous au 04 50 70 82 67
ou à cabinetdumaire@ville-publier.fr

M. Mmes les adjoints :
Rendez-vous par courriel à
cabinetdumaire@ville-publier.fr

PERMANENCES AU CCAS

Uniquement sur rendez-vous :

- Assistantes sociales 04 50 33 23 94
- France Services 04 58 57 03 83
- Ecrivain public 04 50 70 84 20
- Mutuelle communale 06 16 24 92 28

Octobre Rose

Marche solidaire (participation 10€)
dim. 25 oct. 10h (suivi d'un repas)
Parvis de la Cité de l'eau / Salle Olympe

Théâtre *Éclats de vie*
ven. 16 oct. 20h30
L'Étoile du lac

Exposition *Cicatrices*
du 15 oct. au 4 nov.
Galerie de l'eau

ville-publier.fr